

## AFFAIRES GENERALES

### VŒU - MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DES SERVICES FINANCIERS DE L'ETAT SUR NOTRE TERRITOIRE

La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) du Val-de-Marne a lancé au mois de juin dernier une concertation auprès des collectivités territoriales du Val-de-Marne autour du projet de réorganisation des services financiers et fiscaux de l'Etat dans le Département.

Ce projet est lié à une démarche nationale de modernisation du réseau de la DGFIP, qui se traduit par une réorganisation des missions du comptable public ainsi que par une refonte de l'implantation des services financiers et fiscaux sur les territoires.

D'une part, les tâches de gestion seraient regroupées dans des services de gestion comptable, tandis que les missions de conseil aux collectivités seraient confiées à un interlocuteur dédié, le conseiller au décideur local. Celui-ci se consacrerait pleinement à l'activité de conseil, notamment en matière de fiscalité directe locale.

Cette orientation pourrait répondre à un besoin de la commune de Marolles en Brie, comme à celui du GPSEA, de nouer un partenariat fort avec les services fiscaux de l'Etat en matière de fiscalité locale.

D'autre part, le projet de nouvelle implantation des services de la DDFIP du Val-de-Marne prévoit pour le territoire de GPSEA un resserrement du réseau, avec une concentration des services de direction, de gestion comptable, de conseil aux collectivités locales et de fiscalité à Créteil. Dans le même temps, la trésorerie d'Alfortville serait fermée, avec toutefois le maintien d'un accueil de proximité. En revanche, le site de Boissy-Saint-Léger serait totalement clôturé (à l'exception du maintien du service de contrôle fiscal à compétence départementale). Les citoyens du sud et de l'est de notre territoire, notamment ceux du Plateau Briard, ne disposeraient plus de point de contact de proximité.

Or, la présence des services publics dans les territoires est fondamentale pour les citoyens et la proximité de l'action publique est garante de son efficacité. La modernisation des missions et des outils de l'action de l'administration financière et fiscale de l'Etat ne saurait sacrifier l'accessibilité du service public pour les usagers, notamment sur un territoire aussi contrasté que celui de GPSEA d'un point de vue démographique mais aussi social et économique.

Ainsi GPSEA demande à l'Etat, dans le cadre de la concertation en cours, de préserver le maillage de l'administration financière et fiscale sur notre territoire en maintenant les services actuellement implantés à Alfortville et à Boissy-Saint-Léger.

Par ailleurs, GPSEA souhaite que soit renforcée la présence des services publics sur l'ensemble de son territoire et invite les services financiers de l'Etat à ouvrir une implantation sur le Plateau Briard qui en est jusqu'à présent dépourvu. Afin de rendre cette perspective possible, GPSEA est disposé à mettre à disposition de l'Etat une partie de ses locaux situés à Marolles-en-Brie, ce qui aurait le double avantage d'assurer la visibilité de l'offre de services publics ainsi que de renforcer par cette mutualisation le partenariat entre l'administration territoriale et l'administration de l'Etat en faveur d'un service public accessible et efficace. La contribution de GPSEA pourrait également se matérialiser par l'accueil d'un agent de l'administration financière de l'Etat au sein de notre réseau territorial de médiathèque mobile, ce qui renforcerait l'offre itinérante de service public.

Enfin, GPSEA veut affirmer la complémentarité de ses propositions avec les candidatures que ses communes membres formulent pour s'inscrire dans le dispositif des maisons France services, auxquelles notre collectivité apporte son total soutien.

Madame le Maire souhaite s'associer pleinement à la démarche initiée par GPSEA et soumet le vote de la motion à l'assemblée délibérante.

Il est demandé au Conseil municipal de

**ARTICLE 1 : DEMANDER** à l'Etat de préserver le maillage de l'administration financière et fiscale sur notre territoire en maintenant les services actuellement implantés à Alfortville et à Boissy-Saint-Léger.

**ARTICLE 2 : DEMANDER** à l'Etat que soit renforcée la présence des services publics sur l'ensemble de son territoire, en invitant notamment les services financiers de l'Etat à ouvrir une implantation sur le Plateau Briard.

**ARTICLE 3 : AFFIRMER** la complémentarité des propositions de GPSEA avec les candidatures que ses communes membres formulent pour s'inscrire dans le dispositif des maisons France services.